



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## sélection génétique

Question écrite n° 78053

### Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la pêche sur la nécessité de soutenir la recherche en génétique animale, notamment pour la filière avicole. La France occupe une excellente place sur ce créneau, avec des entreprises comme le groupe Grimaud, numéro deux mondial en génétique avicole. L'ensemble de la filière peut progresser grâce à des liens forts entre les entreprises et la recherche publique. L'ensemble des acteurs de la filière sont inquiets de la baisse sensible des dotations dont bénéficient les organismes de recherche, ce qui met en péril l'avenir d'une filière qui obtient de bons résultats, dans un secteur stratégique. Il lui demande donc ce qu'il compte faire pour maintenir ce qui a été construit depuis de nombreuses années et préserver cette filière.

### Texte de la réponse

La question concerne le gel de crédits affectant les organismes de recherche, notamment ceux intervenant dans le domaine de la sélection avicole. Le soutien public accordé à l'Institut national de la recherche agronomique pour la bonne exécution de ses missions liées au dispositif génétique de sélection animale est réaffirmé. Un dégel spécial des crédits de génétique animale de 1 million d'euros a en outre permis d'abonder la subvention au syndicat des sélectionneurs avicoles et aquacoles français de 50 000 euros. La subvention accordée à cet organisme est ainsi préservée. Cet effort spécifique pour un organisme qui associe recherche publique et opérateurs privés témoigne de l'engagement du Gouvernement à soutenir les capacités de recherche en sélection animale à un moment stratégique où il est nécessaire d'accompagner les mutations technologiques liées au développement de la génomique.

### Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 78053

**Rubrique :** Élevage

**Ministère interrogé :** agriculture et pêche

**Ministère attributaire :** agriculture et pêche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 novembre 2005, page 10426

**Réponse publiée le :** 27 décembre 2005, page 12039